



Demande de participation([A68125](#))

Date de dépôt : 2015-03-03

Information sur l'audience

Projet : Projet Énergie Est et la cession d'actifs

Société : Energy East Pipeline Ltd.

Numéro du dossier : OF-Fac-Oil-E266-2014-01 02

Qualité du demandeur :

- Particulier
- Représentant autorisé d'un particulier
- Un groupe

Choisissez ce qui décrit le mieux votre groupe.

- Société
- Association (groupe d'intérêt)
- Autochtones
- Gouvernement fédéral
- Gouvernement provincial
- Gouvernement territorial
- Gouvernement municipal
- Autres

- Mon groupe est une organisation qui représentera ses propres intérêts.
- Mon groupe réunit des particuliers ayant des intérêts communs.

Coordonnées du demandeur

- Si la demande est présentée par un particulier, les coordonnées à fournir sont celles du demandeur.
- Si la demande est présentée par un représentant autorisé, les coordonnées à fournir sont celles du particulier représenté.
- Si la demande est présentée par un groupe, les coordonnées à fournir sont celles de la personne-ressource principale du groupe.

Formule de salutation : Maître

Nom de famille : Rinfret

Prénom : Carolina

Titre : Avocate

Organisation : Hydro-Québec

Téléphone : 514 289-2211 Poste : 3928

Télécopieur : 514 289-3719

Adresse électronique :

rinfret.carolina@hydro.qc.ca

Adresse :

75 René-Lévesque Ouest, 4ème étage

Montréal , Québec H2Z 1A4

Canada

Coordonnées du représentant autorisé

En l'absence d'un représentant autorisé, cette section ne s'applique pas.

Formule de salutation : Mme

Nom de famille : Chartier

Prénom : Dominique

Titre : Chef Soutien Lignes et Environnement

Organisation : Hydro-Québec

Téléphone : 514 840-4100 Poste : 5780

Télécopieur :

Adresse électronique :

chartier.dominique@hydro.qc.ca

Adresse :

Complexe Desjardins, 20ème étage

Montréal , Québec H5B 1H7

Canada

Méthode ou niveau de participation

Je souhaite participer de la façon suivante :

- Auteur d'une lettre de commentaires
- Intervenant

Intérêt ou expertise

- Le groupe que je représente est **directement touché** par le projet proposé.
- Le groupe que je représente possède **des renseignements pertinents ou une expertise appropriée.**

Votre rapport entre vous et les questions soulevées par le projet

517 Tenth Avenue SW
Calgary, Alberta T2R 0A8

517, Dixième Avenue S.-O.
Calgary, (Alberta) T2R 0A8



Telephone/Téléphone : (403) 292-4800

Facsimile/Télécopieur : (403) 292-5503

<http://www.neb-one.gc.ca>

1-800-899-1265

7. Les effets environnementaux et socioéconomiques potentiels du projet, y compris les effets environnementaux des accidents ou défaillances pouvant survenir en lien avec le projet et tous les effets cumulatifs susceptibles de découler du projet, comme le prévoit la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*
9. La pertinence du tracé général et des besoins en terrains pour le projet
10. La conception technique et l'intégrité du projet
12. L'incidence possible du projet sur les propriétaires fonciers qui sont directement touchés et sur leur utilisation des terres
13. La sécurité et la sûreté associées à la construction et à l'exploitation du projet, y compris la planification de l'intervention d'urgence et la prévention des dommages causés par des tiers
14. La planification des mesures d'urgence en cas de déversement, d'accident ou de défaillance pendant les travaux de construction et les activités d'exploitation du projet
15. Les répercussions financières de la planification des mesures d'urgence en cas de déversement, d'accident ou de défaillance pendant les travaux de construction et les activités d'exploitation du projet
16. Les conditions devant être rattachées à toute recommandation ou approbation de l'Office à l'égard du projet

Hydro-Québec produit, transporte et distribue de l'électricité. Son unique actionnaire est le gouvernement du Québec. L'entreprise compte quatre divisions, dont Hydro-Québec TransÉnergie qui exploite le réseau de transport d'électricité le plus vaste d'Amérique du Nord au bénéfice de clients au Québec et hors Québec. Le réseau de HQT comprend 33 639 km de lignes de transport et 516 postes électriques, y compris des interconnexions qui permettent des échanges d'électricité avec les provinces atlantiques, l'Ontario et le nord-est des États-Unis. Les tarifs et les conditions de service de HQT, approuvés par la Régie de l'énergie, assurent un accès non discriminatoire à son réseau, conformément à la réglementation nord-américaine applicable. Pour répondre à l'évolution des besoins de la clientèle et garantir la qualité du service de transport, HQT veille au développement, à la fiabilité et à la pérennité du réseau.

TransÉnergie a un intérêt certain à intervenir au présent dossier et à obtenir l'autorisation de l'ONÉ à y participer notamment en fonction des questions nos 7, 9, 10,12, 13,14, 15 et 16. HQT détient, à titre de bénéficiaire de droits de servitude sur les terrains visés par l'emprise projetée du projet, un intérêt dans le présent dossier et peut faire valoir ses prétentions conformément à l'article 34(4) de la Loi sur l'Office national de l'énergie.

Le tracé préliminaire proposé au Québec pour le projet de Trans Canada PipeLines Limited (« TCP »), a un impact important sur les installations actuelles et futures d'HQT. Sur une distance de 710 km, le tracé longe les lignes électriques d'HQT (principalement des lignes à 735 et 315 kV) et créer de nombreux croisements (63) dans ses emprises de lignes. En certaines occasions, les équipements d'HQT devront cohabiter avec ceux de TCP et ce, dans une même emprise.

À l'emprise projetée du pipeline, s'ajoute la zone de sécurité de 30 mètres en vertu de la législation et réglementation applicable qui constitue une contrainte additionnelle pour l'exploitation des installations de transport d'HQT et ses opérations.

HQT estime que ce projet pourrait ainsi limiter et affecter l'exploitabilité, la maintenance et la croissance de son réseau électrique. HQT a des préoccupations particulières en raison de la proximité du pipeline projeté, particulièrement en ce qui concerne le développement de son réseau électrique et des coûts des mesures de protection des installations en place et de ceux à venir.

Par ailleurs, quant à sécurité et la sûreté associé à l'exploitation du projet, la présence des lignes d'électricité de haute tension à proximité d'un pipeline, peut engendrer, le cas échéant, des phénomènes d'induction, de corrosion et de champs magnétiques sur les installations pipelinières.

Enfin, en cas de bris de l'oléoduc, les installations d'HQT seront vraisemblablement touchées et des interruptions de service pourront survenir avec toutes les conséquences qui en résultent, incluant la perte d'alimentation électrique.

En conséquence, HQT est d'avis que son intervention sera utile et pertinente à l'Office et lui permettra de rendre une décision éclairé dans le présent dossier.

Accès, avis et signification

Quelle langue officielle voulez-vous utiliser pour la correspondance avec l'Office national de l'énergie et à l'audience publique? Français Anglais

Les documents électroniques peuvent être consultés dans le dépôt central de l'Office dans son site Web à l'adresse www.neb-one.gc.ca (en cliquant sur « Consulter » sous « Documents de réglementation »). Si vous pouvez accéder à ce dépôt, l'Office et les autres participants à l'instance peuvent vous aviser qu'un document y a été déposé et qu'il y est accessible au lieu de vous en signifier une copie sur support papier.

Pouvez-vous accéder au dépôt central de documents électroniques de l'Office? Oui Non

Les avis par courriel à l'effet qu'un document a été déposé seront envoyés aux adresses électroniques suivantes :

Carolina Rinfret [rinfret.carolina@hydro.qc.ca]

Dominique Chartier [chartier.dominique@hydro.qc.ca]